

Etréchy

ensemble et solidaires

etrechyensembleetsolidaires@gmail.com

<https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

<https://www.facebook.com/pages/Etrechy-ensemble-et-solidaires/>

10 rue de la Butte St Martin, 91580 ETRECHY 07-82-80-66-13

Etréchy, le 4 juin 2024

Questions des élus du groupe «Etréchy, ensemble et solidaires» au Conseil municipal du 6 juin 2024.

1. Affichage associatif.

Nous avons lors du Conseil municipal du 16 nov 2023, posé une question sur l'absence du panneau d'expression libre devant le stade. Votre réponse écrite a été : *4 panneaux d'affichage libre sont présents sur la commune. Ils se situent à l'entrée du stade, Rue de l'Amandier, croisement des rues des Lavandières et Fontaine, rue du Vintué. Ces emplacements permettent à la commune de répondre à la réglementation en vigueur. Lors des travaux du complexe sportif, le panneau situé devant l'entrée du stade a dû être déposé. Sa remise en place est en cours de planification.*

Compte tenu de l'importance que revêtent ces panneaux et n'espérant pas une recopie de la réponse de novembre 2023, pouvez-vous nous annoncer la date de remise de ce panneau ?

2. Décisions du Maire.

Le travail remarquable du secrétariat de la Commune nous a permis d'obtenir enfin la diffusion de vos décisions depuis 2022, après maintes demandes, puisque nous les réclamions déjà lors des Conseils afin qu'elles soient portées à notre connaissance. A la différence de la CCEJR, nous avons la publication de leur contenu exact par le seul biais du site communal (donc après diffusion du PV du Conseil concerné), ce qui retarde d'autant la possibilité aux élus de réagir. Ainsi celle portant le n° 3/2024 dont l'objet est l'avenant à la convention cadre du contrat d'aménagement de la région IDF, pose question quant à son contenu. Même s'il s'agit d'une subvention à re-flécher, n'aurait-il pas été préférable d'en faire une délibération vu les projets et montants évoqués ?

3. Parc de la Juine.

Les travaux annoncés sur ce parc inquiètent les riverains. Sont-ils limités à ce renouvellement d'enrobage ou est-ce le début de travaux de plus grande ampleur si on considère le schéma d'aménagement et de développement économique intercommunal de novembre 2023 ?

Les élus d'EES./.